



ORPHELINAT BETHEL

CHARTRE DES ORPHELINS DE L'ORPHELINAT BETHEL

Qui sont les orphelins à parrainer ?

Un orphelin désigne un enfant de moins de 18 ans qui a perdu ses parents ou la personne subvenant à ses besoins et qui vit au sein d'un orphelinat. Il se retrouve donc dépourvu de moyens pour se nourrir, pour assurer sa santé et son éducation.

Cet enfant vit-il dans un orphelinat ? Est-il accompagné ?

En République du Congo, les enfants orphelins sont toujours à la charge d'un proche parent. Mais si la mère est encore en vie, elle peut s'occuper de son enfant orphelin de père. Sinon, l'orphelin vit avec un frère ou une sœur plus âgé, ou un proche parent. Malheureusement, après plusieurs années de conflit et de destruction, les adultes entourant l'enfant sont parfois eux-mêmes victimes ou peuvent se trouver dans une situation difficile, et l'orphelin est de moins en moins pris en charge.

Quels sont les moyens de paiement ?

Plusieurs procédures existent pour le paiement, le prélèvement automatique vers le compte de **l'Association Amour du Prochain** et cela permet une gestion plus facile et assure que l'orphelin recevra une somme d'argent. Il est aussi possible de payer par chèque, en couvrant le paiement de 3 mois minimum.

Où va la somme versée pour un orphelin ? Quelles dépenses suffit-elle à couvrir ?

La somme reçue sert à prendre soin de l'orphelin parrainé. Elle couvre son suivi médical, éducatif, vestimentaire et alimentaire jusqu'à l'âge adulte. Un pourcentage minimal est prélevé pour les différentes charges de l'orphelinat.

Orphelinat Bethel

Site web : www.orphelinatbethel.org

Email : contact@orphelinatbethel.org

Tél. 0024205.607.58.39 / +330611669507

Siège social : Rue Roi Makoko, Quartier KM4 Arrondissement 1, Lumumba. Pointe-Noire / Congo



ORPHELINAT BETHEL

Quelles informations fournit l'association sur l'orphelin ?

Le parrain reçoit un dossier comportant le nom de l'orphelin, son âge, sa photo en entier, le nom de ses parents s'ils sont connus, son adresse, et parfois le numéro de téléphone si cela ne représente pas aucun danger.

Peut-on parrainer en restant anonyme ?

Vous pouvez rester anonymes, mais il est préférable de donner votre nom et votre adresse, car vous recevrez alors un reçu permettant la réduction d'impôts.

Vous désirez plus d'information sur le parrainage d'orphelin ou de famille, n'hésitez pas à nous contacter. contact@orphelinatbethel.org ou par téléphone au +330611669507 +242056075839

Orphelinat Bethel

Site web : www.orphelinatbethel.org

Email : contact@orphelinatbethel.org

Tél. 0024205.607.58.39 / +330611669507

Siège social : Rue Roi Makoko, Quartier KM4 Arrondissement 1, Lumumba. Pointe-Noire / Congo